

Image not found or type unknown



Il faut une attestation d'accueil pour visa long sejour????

Par **nezz**, le **15/11/2008** à **07:15**

bonjour,je voudrai rammener ma mere qui habite en algerie ici en france,et comme je suis de nationalite française j'ai commence faire son dossier jusqu'a que j'ai lu une phrase disant de fournir"une attestation de prise en charge etablie par le descendant(originale)", ce qui veut dire une attestation d'accueil ??,si c'est le cas veuillez me preciser SVP c'est si "oui" ou non.

a cet effet acceptez mes sincers remerciement.